



Numéro de groupe :

Cadre réservé à l'organisateur

5 & 6 Octobre 2024
SAINT GERMAIN DE LA COUDRE (61)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Date de naissance : _____ Age* : _____ (Attention pour les mineurs, remplir l'autorisation ci-jointe)

Marque de la moto : **YCF** Cylindrée : _____

N° de série : _____

Participe au rassemblement pendant : 1 journée 45€ *Samedi Dimanche

2 journées 65€ **TOMBOLA OFFERTE POUR TOUT ENGAGEMENT**

Le soussigné :

- ✔ - Prend l'engagement de respecter les consignes, de ne pas rouler ou démarrer sa moto en dehors des horaires autorisés sous peine de sanction et d'exclusion
- ✔ - Prend l'engagement de ne pas rouler sur les pistes en ayant consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants sous peine d'être exclu de l'évènement et de ne pas pouvoir s'inscrire pour les prochaines éditions.
- ✔ -Reconnaît avoir pris connaissance du règlement du YCF TOUR 2024, déclare en accepter les termes et s'engage à les respecter. L'YCF Tour n'est en aucun cas une course. Extrem Motos organise cet évènement dans le but de vous faire découvrir diverses disciplines praticables en mini moto. Cet évènement représente l'état d'esprit de la marque YCF, le plaisir de rouler en s'amusant.
- ✔ -Prend l'engagement de respecter toutes les décisions qui seront prises à son égard par l'organisateur et s'engage à éviter tous comportements dangereux.
- ✔ -Reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement et doit s'il le juge opportun contacter par lui-même à ce sujet les assurances nécessaires.
- ✔ -Ne peut en aucun cas tenir responsable l'organisateur Extrem Motos de tous incidents ou accidents qui pourrait lui survenir durant le week-end.

Fait à _____ le _____ 2024

Signature du participant ou des parents pour les mineurs
Précédée de la mention (lu et approuvé)

Important :

Ce bulletin doit être impérativement accompagné d'un chèque de 45 ou 65 euros à l'ordre d'Extrem Motos.

Merci de nous joindre par mail à extrem-motos@hotmail.fr ou par courrier, la copie de la pièce d'identité du participant, d'une autorisation parentale pour les mineurs, du règlement signé sur chaque page et retourné à :

Extrem motos, la Giraudière, 61130 Saint germain de la coudre.



**Tous les dossiers incomplets seront retournés à l'expéditeur.
Les engagements seront clôturés dès que la capacité maximale aura été atteinte.**

1. **Date** : Samedi 5 et dimanche 6 Octobre 2024
2. **Lieu** : Extrem motos, la Giraudière 61130 Saint Germain de la Coudre.
3. **Session** : Rassemblement de mini moto en pratique libre, pas de course, pas de championnat. Lors de cette session de l'YCF TOUR les disciplines suivantes pourront être pratiquées (motocross, super cross, Grass Track)
4. **Organisateur** : Extrem Motos, la Giraudière, 61130 Saint Germain de la Coudre
5. **Participants** : Les différentes catégories sont ouvertes aux personnes âgées de +12 ans minimum, ou de 6 à 11 ans pour la catégorie KIDS. Les participants devront respecter le règlement établi par l'organisateur et signer la décharge établie pour cet événement. Les participants s'engagent à rouler **uniquement en moto de la marque YCF** à la demande de la marque et du nombre de places limitées.
6. **Format de sessions** : Ce sont des séries de 15 minutes par session. Chaque pilote aura une pause entre chaque session. Chaque participant roulera 9 fois 15 minutes par jour et évoluera dans les 3 disciplines cité ci-dessus. Pour chaque session, le nombre maximum de participants admis sera de 20 personnes par groupe. Les participants seront divisés en 9 groupes, principalement réunis par affinité pour garder les groupes venus ensemble et faire en sorte que les sessions soient conviviales. Une catégorie Kids sera constituée si le nombre de participants est assez important
7. **Engagements** : Seront retenus les participants ayant transmis leur engagement en bonne et due forme dans les délais les plus courts. La clôture des engagements se fera le jour du rassemblement si la capacité maximale n'a pas été atteinte, droit d'engagement non remboursable, passé ce délai l'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription du pilote. **Aucun remboursement ne sera accordé aux participants en cas d'annulation (tout engagement est dû).**
8. **Accueil participants** : L'accueil se fera à partir de 8H le samedi et dimanche matin. Possibilité de venir la veille, le vendredi entre 18H et 20H pour prendre ou confirmer vos engagements.
9. **Kids** : Les mineurs devront-être accompagnés par leur représentant légal. Les Kids seront encadrés par un accompagnateur sur les deux jours et ils auront un briefing avant chaque roulage. En aucun cas l'accompagnateur n'est responsable du comportement de roulage du Kids ou responsable en cas d'incident ou d'accident.
10. **Sécurité du pilote** : Tout participant jugé dangereux se verra refuser l'accès au rassemblement sans aucun remboursement possible. Le participant devra obligatoirement porter, des bottes, un casque homologué intégral, des gants homologué, des protections genouillères et coudières, un pantalon et maillot manche longue de types tout-terrain. Ces différents points font l'objet d'une vérification. En cas de non-respect, le participant se verra refuser l'accès aux diverses sessions proposées. Le participant s'engage aussi, s'il reste le week-end sur place, à ne pas faire de tapage nocturne à partir de minuit sous peine d'exclusion de la manifestation. Le participant prend l'engagement de ne pas rouler sur les pistes en ayant consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants sous peine d'être exclu de l'évènement et de ne pas pouvoir m'inscrire pour les prochaines éditions. Des éthylo-tests seront disponibles à l'accueil du magasin. Extrem motos se réserve le droit de procéder à des contrôles inopinés.
11. **Sécurité motos** : Toute partie saillante, coupante, pointue devra être protégée d'une façon efficace. La moto devra être équipée d'un système de freinage adéquat, c'est-à-dire deux freins tambours ou disques fonctionnant correctement. Un tapis de sol est aussi obligatoire pour chaque moto. Le pilote doit obligatoirement apposer son numéro de groupe sur la plaque avant de sa moto. Ces différents points font l'objet d'une vérification. En cas de non-respect, le participant se verra refuser l'accès aux diverses sessions proposées. Le participant s'engage aussi, s'il reste le week-end sur place, à ne pas faire de tapage nocturne à partir de minuit sous peine d'exclusion de la manifestation.
12. **Nuisances sonores** : Toutes les motos devront obligatoirement équipées de silencieux, chicanes et DB KILLERS. Extrem Motos se réserve la possibilité de procéder à des contrôles inopinés.
13. **Assurance** : Le participant s'engage à être couvert par une assurance pour participer à l'évènement (Assure ton Sport, AMV, Assurance Lestienne...). En termes d'assurance, le participant est assuré uniquement sur la moto qu'il déclare sur cet engagement. L'organisateur ainsi qu'YCF ne peut être en aucun cas tenu responsable en cas d'accidents corporels ou matériel survenus sur les pistes ou en cas de vol de son véhicule ou autres effets personnels.

Signature du participant ou des parents pour les mineurs

Précédée de la mention (lu et approuvé)



AUTORISATION PARENTALE

Règlement à retourner obligatoirement avec votre engagement signé

Je soussigné(e) _____

Parent ou tuteur de _____

Autorise mon enfant à participer à l'évènement YCF TOUR 2024 de Saint Germain de la Coudre le(s) 5 & 6 Octobre 2024*.

Présent le samedi 5/10 Présent le dimanche 6/10 Présent le week-end

Je m'engage à l'accompagner et à être responsable de lui durant le week-end.

Le _____ A _____

Signature du mineur

Signature des parents



TOMBOLA YCF TOUR 2024 SAINT GERMAIN DE LA COUDRE



Numéro de groupe :

Cadre réservé à l'organisateur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Participation gratuite à la tombola : 1^{er} lot une moto de la gamme YCF 2024 et d'autre nombreux lots.
Merci de ne pas détacher le ticket de tombola de l'engagement, l'organisateur s'en chargera.

Des tickets seront disponibles à la vente au tarif de 5€ pendant l'évènement

RECAPITULATIF

- ✓ Règlement 45 € ou règlement 65€
- ✓ Autorisation parentale
- ✓ Copie de la pièce d'identité
- ✓ Signature page 1 et 2

